

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL PAILLAT

Le vieillissement de la campagne française

Journal de la société statistique de Paris, tome 122, n° 4 (1981), p. 194-199

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1981__122_4_194_0

© Société de statistique de Paris, 1981, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

COMMUNICATION

LE VIEILLISSEMENT DE LA CAMPAGNE FRANÇAISE

Paul PAILLAT

*Chef du département de démographie sociale,
Institut national d'études démographiques*

L'étude du vieillissement de la campagne française part des recensements de 1962, 1968 et 1975 et porte sur les cantons composés exclusivement de communes rurales. Outre le nombre et le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans les ménages ordinaires, d'autres indicateurs démographiques ou géographiques (nature des cantons voisins; distance au chef-lieu d'arrondissement) ont été traités. Deux cartes permettent de comparer l'ampleur et la diffusion du phénomène entre 1962, année de base, et 1975.

La principale constatation, c'est l'accélération et l'aggravation d'une évolution qui frappe des zones étendues de l'hexagone. Ainsi 715 cantons ruraux, sur 1 265, comptaient 20 % et plus de personnes âgées contre 173 en 1962 (sur 1 572). A l'extrême, 310 cantons ont atteint ou dépassé la cote de 24 %. A l'aide de classements arborescents, les auteurs ont essayé de tracer les évolutions prévisibles : plus le vieillissement est élevé, moins l'évolution semble réversible.

Régionalement, le phénomène descend des montagnes vers les plaines et remonte du Midi vers le Nord. A côté du Limousin, vieilli depuis longtemps, le cas de la Bourgogne, terre d'accueil des retraités parisiens, mérite d'être souligné. M. Paillat ne cache pas les préoccupations que suscitent ses observations, dont il souhaite l'enrichissement au moyen de monographies locales.

The study of the ageing of the population in the French country is based on 1962, 1968, 1975 censuses and bears on the « cantons » exclusively composed of rural « communes ». Besides the number and percentage of 65-year old and older people living in ordinary households, other demographic and geographic indicators were taken into consideration. Two maps make possible to compare the importance and spreading of the phenomenon between 1962, the basic year, and 1975.

The first thing we note is that it evolves very quickly and worsens in large zones of the country. Thus, in 715 rural « cantons » (out of 1265) there were 20 % and more of old people against 173 in 1962 (out of 1572). At the utmost 310 « cantons » have reached or exceeded the 24 % limit. Through tree classifications, the authors tried to trace possible evolutions. The bigger the ageing is, the less reversible the evolution seems.

At the level of the region, the phenomenon comes down from the mountains to the plains and goes up from South to North. Together with Limousin, with an old population for a long time, we outline the case of Bourgogne, welcome region of Parisian retired people. Mr. Paillat expresses his concern further to his observations he would like more precised through local monographs.

Die Studie über das « Veraltern » der französischen ländlichen Bezirke hat als Grundlage die Resultate der Volkszählungen der Jahre 1962, 1968 und 1975 und studiert nur die Bezirke, in denen sich nur Dörfer befinden. Ausser der Zahl und der Prozentzahl der Personen über 65 Jahre, die in Familien

leben, wurden auch andere demographische und geographische « Faktoren » untersucht (die « Art » der Nachbarkantone, die Entfernung vom Sitz des Regierungspräsidenten). Zwei Karten gestatten einen Vergleich zwischen der Grösse und der Ausbreitung dieses Phänomens zwischen den Jahren 1962 « Grundjahr » und 1975.

Die wesentliche Feststellung ist die Tatsache einer Beschleunigung und die Verschlimmerung einer Entwicklung, die grosse Teile des Hexagons. Man stellte fest, dass 715 ländliche Bezirke von 1265 20 % und mehr von Personen über 65 Jahren hatten gegen 173 im Jahre 1962 (auf 1572). Als Maximum 310 Bezirke hatten 24 % und mehr alte Leute. Mit Hilfe eines Klassement versuchen die Autoren die voraussichtliche Entwicklung zu skizzieren : Je grösser das « Veraltern » der Bevölkerung ist, je weniger besteht die Aussicht einer « Umkehrung ».

Nach Regionen gesehen das Phänomen kommt von den Gebirgen nach den Ebenen und geht vom Süden nach dem Norden. Neben dem Limousin « gealtert » seit langer Zeit ist der Fall von Burgund zu erwähnen wohin die pensionierten Pariser sich zurückziehen. Paillat verheimlicht nicht die Sorgen, die ihm diese Feststellungen machen und er wünscht eine « Vertiefung » dieses Problems durch eingehende lokale Monographien.

Les zones urbaines ou urbanisées s'étendent aux dépens du monde rural dont le dépeuplement frappe le voyageur, comme le vacancier. L'un et l'autre aspirent au calme et prêtent bien des vertus à cette faible densité, mais savent-ils que ce « désert français » pourrait bien être l'antichambre de la mort des petites communes et, qui sait, de quelques cantons?

Certes, l'agriculture moderne s'accommode de peu de bras, mais, d'une part, la vie sociale ne s'arrête pas au travail et, d'autre part, une large fraction des terres agricoles sont encore cultivées par de petites exploitations familiales dont les rendements sont médiocres mais qui ont le mérite de maintenir en vie le territoire, notamment en vivant et en travaillant sur place. Dès lors, la question se pose : ces ruraux peu nombreux sont-ils en mesure d'assurer la double relève démographique et économique? L'âge moyen élevé des chefs de petites exploitations, comme l'augmentation considérable du nombre des ruraux très âgés, sont deux indicateurs inquiétants, mais comment se présentent-ils d'un bord à l'autre de l'hexagone?

Soucieux des conditions de vie de la population âgée et, bien entendu, de son amélioration, le gérontologue ne peut que se tourner vers le démographe pour lui demander un diagnostic et, si possible, un pronostic.

Répondant à cette demande, exprimée aussi par la Mutualité sociale agricole très concernée par les ruraux d'un grand âge, le département de démographie sociale de l'Institut national d'études démographiques (I.N.E.D.) s'est lancé dans un travail de bénédictin dont les principaux résultats constitueront la référence quantitative qu'il faut garder présente à l'esprit dès lors qu'on se préoccupe d'action sociale en milieu rural ⁽¹⁾.

Pour étudier « le vieillissement local de la population française de 1962 à 1975 », nous avons choisi comme base les cantons et nous avons commencé par les plus homogènes, ceux qui ne comportent que des communes rurales. Ils étaient 1 572 en 1962; il en restait seulement 1 265 en 1975, soit une perte de quelque 20 %, due à l'extension du milieu urbain. Dans ce monde rural profond, nous avons enregistré, pour chaque canton, la population totale, celle des ménages ordinaires et, au sein de cette dernière, la population des moins de 20 ans (et même des moins de 10 ans en 1975), celle des gens âgés de 65 ans et plus, celle des gens âgés de 75 ans et plus (les très vieux) et enfin celle des ménages agricoles. De plus, nous avons relevé la nature des cantons limitrophes (ruraux ou non, « vieillis » ou non) de façon à tenir

1. P. PAILLAT et A. PARANT. « Le vieillissement de la campagne française », Paris, 1980, P.U.F. (cahier de l'I.N.E.D., n° 88), 294 p., cartes.

compte de l'environnement démographique, ainsi que la distance entre le chef-lieu de canton et celui de l'arrondissement concerné. Nombres et pourcentages, pour les recensements de 1962, 1968 et 1975 (plus la proportion des gens âgés en 1954), font un total de quelque 50 000 chiffres grâce auxquels nous avons pu suivre l'évolution de la population et de sa structure pour chaque canton étudié et, ensuite, reporter sur des cartes le pourcentage des 65 ans et plus.

Repérer géographiquement le phénomène et son évolution avait une visée opérationnelle. En effet, les problèmes d'un canton vieilli immergé dans une zone jeune ne sont pas les mêmes que ceux d'un canton vieilli entouré de cantons aussi mal lotis. L'expérience montre que, dans ce que nous appelons les « poches de vieillissement », et il en est de fort étendues, nous le verrons, la structure démographique est si déformée que les jeunes adultes manquent pour assurer à l'ensemble de la collectivité, et particulièrement aux personnes très âgées, un fonctionnement correct de la vie économique et sociale, surtout lorsque la population est dispersée. La situation nous fait penser à la fable de l'aveugle et du paralytique! Ajoutons tout de suite que, dans de tels cas, l'avenir nous paraît singulièrement sombre, mais nous y reviendrons.

QUELQUES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS A L'ÉCHELLE NATIONALE

Non seulement le nombre des cantons ruraux s'est réduit, mais la population qui les habite a perdu un tiers de son effectif en 13 ans.

Moins nombreuses, cette population vieillit, pourrait-on dire, à vue d'œil. Si nous fixons à 20 % le seuil, arbitraire, du vieillissement anormal puisqu'il est supérieur à la moyenne nationale de la population rurale, nous constatons que là où il y avait 173 cantons ruraux au-dessus de cette marque en 1962, on en comptait désormais 714, soit *quatre fois plus*, en 1975. Inversement, les cantons « jeunes » (moins de 12 %) sont passés, eux, de 173 (une coïncidence) à 10. Comme, de plus, le degré médian de vieillissement a franchi le cap des 20 %, nous pensons que ce chiffre constitue un bon point de clivage et nous appellerons « vieillis » ceux des cantons qui ont atteint ou dépassé ce seuil.

Dans ces cantons vieillis vivaient en 1962, 709 347 habitants, soit 5 042 par canton; en 1975, on en dénombrait 2 971 179, soit 4 141. Ainsi, le milieu environnant se réduit et la proportion des vieux par rapport aux « non vieux » s'aggrave : en gros, un contre quatre; dans les cantons très vieillis, 24 % ou plus, un contre trois. Arrêtons-nous un instant sur ces derniers : ils étaient rares en 1962 (13 sur 1 572); ils deviennent fréquents en 1975 (310 sur 1 265, soit un quart). Que peuvent attendre les 117 000 ruraux très âgés qui y habitent, si on les compare aux 129 000 qui vivent dans des cantons où il n'y a « que » 16 à 19 % de personnes âgées? Non seulement, ils sont une fraction plus importante de la population âgée (près de 40 % contre 37 dans le groupe « 16-19 »), mais, en outre, la population jeune y est proportionnellement moins nombreuse. N'avons-nous pas trouvé des cantons dans lesquels il y a plus de très vieux que de jeunes (0-19 ans)? On serait tenté de parler de « pyramide renversée » en évoquant de telles structures. Quel est l'avenir de ces cantons qui cumulent généralement d'autres handicaps (faible population; éloignement des centres)?

Pendant le même laps de temps, la population des jeunes qui vivent dans des communes rurales n'appartenant pas à des cantons ruraux a mieux résisté à l'érosion. En d'autres termes, la campagne qui dispose sur place ou à proximité de pôles économiques, même modestes, donne encore des preuves de vitalité, maintenant que la ville en soi a perdu beaucoup de sa fascination. « Vivre au pays » est alors une réalité. Est-ce possible, ou souhaité, lorsque l'environnement humain est aussi chargé d'année?

Puisque nous avons mentionné comme un handicap le petit nombre d'habitants, justifions notre propos en l'assortissant du commentaire qui suit. Mille jeunes sur 5 000 habitants dont 1 000 vieux offrent un potentiel plus varié que 200 jeunes dans un canton vieilli de 1 000 habitants qui, en outre, sera émietté en communes minuscules.

ET LE VIEILLISSEMENT RÉGIONAL?

Ces indications au niveau national masquent les différences au niveau régional et départemental. En utilisant le même critère de 20 % de personnes âgées dans les ménages ordinaires, nous pouvons décompter leur nombre absolu et relatif, région par région. Voici le classement des régions les plus touchées par le phénomène :

	Nombre de cantons ruraux : dont « vieillis »				%	Rang 1975
	1962	1975	1962	1975		
Limousin	59	55	29	55	100	1
Languedoc-Roussillon	74	70	18	62	89	2
Bourgogne	92	78	35	69	88	3
Midi-Pyrénées	170	154	25	124	81	4
Auvergne	85	74	12	55	74	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	85	73	26	53	73	6
Aquitaine	127	101	5	72	71	7
France entière (1)	1 572	1 265	173	714	56	

1. Non compris Paris (75) ni la Corse.

Comme les cantons ne sont pas répartis également dans chaque région, un classement plus révélateur sera donné par le pourcentage de la population âgée vivant dans les cantons « vieillis » :

	1962	1975	Rang
Limousin	49,1	100,0	1
Bourgogne	41,5	92,7	2
Languedoc-Roussillon	24,1	87,1	3
Aquitaine	3,4	80,0	4
Auvergne	15,5	75,9	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27,7	74,6	6
Midi-Pyrénées	14,4	69,8	7
France entière	7,5	46,6	

Complétons-le par le classement selon le pourcentage de la population très âgée (75 ans et plus) vivant dans ces cantons « vieillis » :

	1962	1975	Rang
Limousin	50,0	100,0	1
Bourgogne	43,2	92,1	2
Languedoc-Roussillon	24,3	88,8	3
Midi-Pyrénées	15,0	80,5	4
Auvergne	16,3	76,4	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24,2	75,3	6
Aquitaine	3,5	69,9	7
France entière	11,5	57,5	

Ainsi, quel que soit le tableau, le Limousin est la région la plus vieillie de France pour ce qui est du monde rural profond et le phénomène est ancien ⁽²⁾. A vrai dire, ce n'est une surprise pour personne. En revanche, le cas de la Bourgogne méritait un traitement spécial dans l'étude publiée. En effet, son vieillissement remarquable tient, en grande partie, à l'accueil des retraités de la région parisienne : au vieillissement autochtone s'ajoute un vieillissement d'importation. A l'échelon communal, la fusion des deux populations âgées n'est pas évidente et la tâche déjà difficile des maires n'en est pas allégée. La Bourgogne nous permet de poser une question qui commence à être soulevée dans d'autres régions d'accueil : est-il raisonnable à terme de vieillir davantage des villages dans lesquels on n'a pas forcément les

2. D'après les chiffres corrigés de l'I.N.S.E.E., la Corse de 1975 comptait 24 cantons ruraux « vieillis » sur 25.

attaches familiales qui favorisent l'insertion sociale et qui ne disposent pas nécessairement de l'infrastructure médico-sociale si précieuse quand les inconvénients de l'âge limitent la mobilité?

De son côté, l'Aquitaine offre un exemple d'accélération impressionnante de l'évolution. Épargnée en 1962, elle figure au 4^e ou au 7^e rang en 1975. Si la Provence n'est pas classée à un rang supérieur, c'est que sans doute la plupart des « immigrants » âgés vont s'installer dans des cantons urbains ou mixtes, délaissant les cantons de l'intérieur où les médecins sont rares.

En 1975, deux régions seulement échappaient au survieillissement : Ni le Nord-Pas-de-Calais, ni la Haute-Normandie ne comptaient de cantons ruraux « vieillis ». Il n'en ira pas de même en 1982. Que la Bretagne intérieure soit touchée est un fait digne d'intérêt si l'on songe que longtemps cette région a joué le rôle de réservoir démographique; il en va de même pour certains départements de Basse-Normandie ou des Pays-de-la Loire. L'évolution de Poitou-Charentes marque elle aussi une mutation.

Mis à part le cas bourguignon, il est banal de souligner que la France méridionale offre l'exemple même d'un vieillissement rural généralisé. Pour mesurer cette extension en tache d'huile, A Parant a construit une carte à partir de cantons ruraux ayant en commun les caractères suivants : être « vieillis » et avoir au moins un voisin dans le même cas. Cette carte s'étend de Provins (Seine-et-Marne) à l'Espagne d'une part et de la vallée du Rhône à peu de distance de la Rochelle d'autre part, soit 20 % du territoire. Transversalement, il « manque » deux cantons pour aller de l'Italie à l'Atlantique sans quitter les cantons ruraux vieillis! Dans cette aire continue (il y en a d'autres, plus petites), se situent des cantons ruraux non vieillis et des cantons urbains ou mixtes qui minimisent l'importance de cette contamination. Des observations faites sur place nous ont appris que certains cantons non ruraux étaient plus vieillis que leur entourage, de telle sorte que lorsque nous dresserons la carte complète, elle sera encore plus impressionnante que l'actuelle.

Deux chiffres souligneront cette extension géographique : alors qu'en 1962, 20 cantons « vieillis » seulement avaient trois voisins de ce type, c'est 225 que nous avons décomptés en 1975.

A ce degré-là peut-on parler de phénomène marginal? Peut-on continuer à ignorer l'un des traits fondamentaux du monde rural et agricole?

UN PRONOSTIC EST-IL POSSIBLE?

En classant de différentes façons la masse des données disponibles, nous avons essayé de dégager des évolutions possibles en nous plaçant, par exemple en 1962 en sachant ce qui s'est produit entre 1962 et 1975.

Rapidement, nous avons constaté qu'un seul indicateur, disons le pourcentage de personnes âgées, ne suffit pas. Certaines situations initiales fâcheuses se sont améliorées en cours de période; d'autres plus favorables se sont détériorées. Pour y voir plus clair, nous avons associé trois évolutions : la croissance de la population totale, celle de la population âgée des ménages ordinaires et celle des jeunes de ces ménages. De plus, nous avons réparti les cantons en quatre groupes selon leur degré de vieillissement en 1975 (moins de 16, 16-19, 20-23, 24 et plus).

Ce procédé nous a permis de repérer des évolutions irréversibles (sous-entendu, sans interventions externes) et de réduire les plages d'incertitude. La contre-épreuve, c'est-à-dire le groupement d'après le vieillissement en 1962, confirme que la voie suivie, tout en n'étant pas assez précise, a deux mérites : elle est d'application simple : elle canalise les évolutions possibles.

Donnons quelques exemples. Sur les 186 cantons « jeunes » (moins de 16 % de vieux), 146 ont un avenir relativement prometteur, car ils sont plus peuplés que les autres et la proportion des jeunes y est plus élevée. Les 365 cantons « en transition » (16-19) forment un groupe hétéroclite qui relèvent de la monographie locale, mais 70 appellent un « pronostic réservé ». Dans le groupe des cantons « vieil-

lis » (20-23), la population âgée s'essouffle : elle augmente moins vite que dans les cantons plus jeunes. Même s'il en est qui échappent à une évolution le plus souvent irréversible, ils n'en seront pas moins dans une situation difficile. Tout joue contre les 310 cantons « très vieillis » (24 et plus) : non seulement, ils sont peu peuplés (3 698 habitants en moyenne contre 5 042 pour l'ensemble des cantons ruraux), mais encore leur population âgée augmente même si la population totale ne bouge pas; quant aux jeunes, ils sont de moins en moins nombreux dans presque tous les cas. Ce sont indiscutablement des cantons qui justifieraient une priorité dans l'action médico-sociale.

Quand le seuil de 30 % est franchi (c'est le cas pour 44), le futur semble scellé. Si demain, ce type de canton existe toujours, c'est qu'une forte population allogène s'y sera implantée. Quand le vieillissement atteint un degré si élevé, il agit par sa force propre : socialement, il devient un phénomène en soi et un problème auquel il faut trouver des solutions originales et adaptées aux particularités régionales. C'est là que les études locales peuvent et doivent prendre le relais des travaux comme les nôtres.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

Les sources; recensements de 1962, 1968 et 1975. Les documents diffèrent selon qu'il s'agit du dénombrement (fascicules départementaux) de la population légale, grâce auquel on peut repérer les cantons ruraux, ou qu'il s'agit des données de structure. En 1962, les tableaux C donnent, arrondis, les pourcentages de jeunes et de vieux par cantons et communes pour la population des ménages ordinaires; les plus de 75 ans ne sont donnés que pour la population totale, ce qui nécessite un ajustement. En 1968, les chiffres sont présentés par tableau préfabriqué sous forme de micro-films : il s'agit ici aussi de l'exploitation exhaustive; en 1975, les micro-fiches reposent sur une exploitation au 1/5^e (3).

La base chronologique, 1962, a été retenue, car il y a eu des changements de définition de la population communale qui compliquent la comparaison avec 1954 et les recensements antérieurs.

La base géographique adoptée, le canton répond à des soucis pratiques. D'une part, il y a dix fois moins de cantons que de communes et les moyens disponibles n'auraient pas permis de traiter l'information communale, et, d'autre part, celle-ci n'était pas encore accessible pour 1975 au moment du travail terminé, signalons-le, en octobre 1978. Le support géographique aide à surmonter la difficulté que constitue l'hétérogénéité des cantons, tant dans leurs dimensions que dans leur population.

L'appareil statistique a été, délibérément, limité, de telle façon qu'un utilisateur non professionnel puisse, en partant des indications précises fournies dans le volume, se livrer à un travail comparable à l'échelon de son canton, de sa commune et apporte ainsi un éclairage local indispensable pour donner toute sa richesse à ce dépouillement ingrat sous bien des aspects. Les données économiques, par exemple, de l'inventaire communal, compléteraient utilement les premiers enseignements de cette étude.

La nécessité, aussi, de compléter cette analyse géo-démographique par la prise en compte des autres cantons est évidente pour deux raisons. D'autre part, on évitera ainsi les effets de seuil : tel canton rural peut sortir du champ d'observation parce que telle commune a un habitant de plus, sans que rien d'autre ne change; d'autre part et surtout, ce travail complémentaire déjà fort avancé, permettra de situer le monde rural dans son environnement immédiat, semi-rural, semi-urbain et urbain.

Un détail enfin : les pourcentages exprimés en chiffres ronds (comme dans les fascicules de 1962) correspondent à l'intervalle 19,6-20,5, bornes comprises, pour le chiffre 20, par exemple.

3. Les données exhaustives appelleront une correction des chiffres publiés; elles ne devraient pas infirmer les tendances (cf. p. 294 de l'étude) : ce sont surtout les cantons en limite de classe qui sont concernés.